



REVUE DE PRESSE

Samedi 25 mai 2019



Bière des pharaons avec levure de 3.000 ans

Des chercheurs israéliens ont annoncé mercredi qu'ils avaient réussi à extraire de la levure d'anciennes jarres (Photo AFP) pour fabriquer une bière semblable à celle que les pharaons buvaient il y a plus de 3.000 ans. La bière, avec une teneur en alcool de 6% et un goût similaire à une bière de blé, a été présentée aux journalistes, ainsi qu'un hydromel dont le taux d'alcool est de 14%. C'est la première fois qu'une bière est créée avec de la levure antique, ont assuré des chercheurs de l'Autorité des antiquités israéliennes ainsi que de trois universités qui ont travaillé sur ce projet. «Lorsque nous avons apporté cette bière et, assis autour d'une table, nous l'avons bue, nous avons levé un toast», a déclaré Aren Maeir, un archéologue de l'université de Bar-Ilan. «Et j'ai dit: soit tout se passera bien, soit



nous serons tous morts dans cinq minutes. Nous avons survécu et nous sommes là pour raconter cette histoire», a-t-il ajouté. Les levures utilisées ont été retrouvées au fond de jarres découvertes sur des sites archéologiques dont certains dans le désert du Néguev (sud). La bière dégustée mercredi était fabriquée avec une levure datant d'il y a environ 3.000 ans. Mais de la levure vieille de 5.000 ans a également été retrouvée. Pour produire ce breuvage, les chercheurs ont utilisé les méthodes modernes de fabrication de bière.

24% Près d'un quart (24%) des internautes français suivent des programmes de télévision en direct via des services illégaux, selon une étude présentée jeudi par l'Hadopi, l'autorité chargée de la lutte contre le piratage sur internet. Trois grandes pratiques cohabitent. La plus utilisée (17% des internautes y ont recours) est le «livestreaming», prisé notamment des amateurs de foot. 14% des internautes regardent, eux, des contenus en direct sur les réseaux sociaux, illégalement partagés par d'autres internautes et 5% s'orientent vers les offres IPTV illégales.

■ Une campagne d'affichage explicite et bientôt une brigade spéciale pour traquer les fautifs ■ La Rochelle hausse le ton pour faire respecter la propreté urbaine.

Propreté urbaine: La Rochelle va taper fort

Agnès MARRONCLE

«**Q**u'est-ce que ça représente exactement? Une crotte? C'est un peu dégoûtant non?»

«Moi, je trouve ça très bien! Ça va marquer les gens qui ne ramassent pas derrière leur chien.» Extrait d'une conversation entre une prépatrice de la pharmacie des Charmilles à Aytré et sa patronne, toutes deux observant sur le trottoir d'en face cette affiche assez saisissante où un pied se prépare à écraser un cacà de chien de belle dimension sur l'illustration. Elle fait partie d'une série que l'on a pu voir en avril sur les panneaux réservés de l'agglomération de La Rochelle, reprise en mai sur ceux de la commune d'Aytré. Plusieurs visuels composent cette série où l'on voit donc un pied écraser une crotte de chien avec ce commentaire: «Vraiment trop bête». Sur une autre, un chewing-gum: «Ça colle, c'est pas cool». Ou encore un ramassis de mégots sur le sol: «Très sale manie».

Slogan et tarif de l'amende

Au-delà de ces slogans, ce qui frappe sur ces affiches est la mention du tarif des amendes encourues. Les articles 131-3 et R632-1 du code pénal prévoient ainsi jusqu'à 150 € pour qui jette un mégot ou un chewing-gum sur la voie publique ou ne fait pas le ménage derrière son chien. L'amende gros-



Jeter son mégot sur la voie publique est un délit. Des cendriers sont à la disposition des fumeurs, comme ici dans le quartier du vieux port.

sit conséquemment, jusqu'à 1 500 € lorsqu'il s'agit de laisser traîner ses poubelles et ses encombrants, sujet qu'aborde aussi la communauté d'agglomération de La Rochelle dans sa «campagne contre les incivilités».

En charge des déchets, cette CDA axait jusqu'alors plutôt sa communication sur des incitations à bien trier ou à réduire ses déchets. «Mais nous avons beaucoup de remontées des mairies à propos des détritus sur la voie publique», indique Sylvie Guerry-Gazeau, vice-présidente en charge de la communication. Aussi,

nous avons décidé de changer un peu de ton. Indiquer le montant des amendes, c'est démontrer que balancer son mégot par terre n'est pas un geste anodin mais bien un délit. Nous espérons ainsi appeler les gens à plus de vigilance.»

Brigade verte

L'Agglo n'a pas la compétence ensuite pour sévir. C'est aux différentes mairies de décider si leurs policiers municipaux doivent verbaliser et c'est bien ce qu'a l'intention de faire la ville de La Rochelle. «La bienveillance, l'appel à l'esprit civique, on voit bien que ça a ses limites», indique Pierre Malbos, l'élu rochelais en charge de la propreté urbaine. Des gens continuent de déposer leurs poubelles auprès des conteneurs enterrés sans se donner la peine de les glisser à l'intérieur, quand ce ne sont pas des canapés, de l'électroménager, tout et n'importe quoi abandonné dans la rue.» La Rochelle met donc en place sa brigade verte qu'elle espère opérati-



Ces affiches font partie d'une série que l'on a pu voir en avril sur les panneaux réservés de l'agglomération de La Rochelle.



Photos A. M.



Des gens continuent de déposer leurs poubelles auprès des conteneurs enterrés sans se donner la peine de les glisser à l'intérieur, se désole un élu rochelais.

tionnelle d'ici l'été. Quatre gardes champêtres dont la tâche consistera à «faire de la pédagogie auprès du public, mais aussi à surveiller et verbaliser». La police municipale et ses 32 agents de terrain peuvent aussi s'en charger s'ils prennent les contrevenants sur le fait. «La loi oblige cependant à ce que les policiers municipaux exercent en tenue. Pour l'effet de surprise, c'est raté. Nos gardes champêtres pourront travailler en civil et seront vraiment dédiés à ces questions liées à la propreté de la ville», poursuit Pierre Malbos. Verbalisera-t-on pour un jet de chewing-gum? «Il y aura peut-être d'abord un avertissement, mais oui, si nécessaire.» La Rochelle a également décidé de classer ses deux plages des Minimes et de la Concurrency au rang des espaces non-fumeurs, surtout pour une question de santé publique. La brigade verte y fera sans doute quelques rondes cet été. À Aytré, la commune n'a pas les moyens de ce type de politique. «Nous n'avons que quatre policiers municipaux. Nous faisons plutôt

des campagnes appelant les citoyens au respect de l'espace public», déclare Catherine Rouault, adjointe au patrimoine et à la voirie. Lors du dernier World Clean Up Day, les Aytréens étaient invités à ramasser les déchets en ville et sur la plage. «Un mégot, ça ne pèse pas lourd et pourtant ce jour-là, nous en avons ramassé 16 kilos!» Sur le vieux port de La Rochelle, le quai Valin brille comme un sou neuf de même que les abords de la tour Saint-Nicolas et tout le secteur après de récents travaux d'embellissement. On n'y voit guère de détritus. «C'est tellement propre maintenant, si on jette quelque chose, ça se voit! Et la ville est prompte à nettoyer», constate Guy Besson, président du comité de quartier. Assis à même le quai en bordure du vieux port, un lycéen roule une cigarette. «Je ne jeterai sûrement pas mon mégot par terre ni aucun déchet. J'ai fait toutes les marches pour le climat.» La propreté urbaine a aussi fort à gagner de la prise de conscience écologique.

En Charente aussi Un tour de vis à Angoulême et Cognac

«**O**n est en train de passer à la vitesse supérieure.» Angoulême annonce clairement la couleur. Pas de tolérance pour les ordures ménagères qui encombrant les trottoirs. «On identifie les lieux où sévissent les récalcitrants.» Véronique de Maillard, l'adjointe chargée de la question, commence à en avoir une petite idée, pointe du doigt «la rue de Saintes et les colonnes enterrées des Halles ou de la place du Commandant-Raynal» en objectifs prioritaires. La police municipale s'apprête à traquer le contrevenant, «avec l'aide des caméras, même si elles ne nous donnent pas le nom des gens». Xavier Bonnefont, le maire, l'a dit en réunion de municipalité: il veut que des caméras soient installées autour des colonnes enterrées, là où les agents

municipaux retrouvent parfois des cartons entiers de bouteilles au pied des colonnes pour le verre. Le tour de vis est annoncé: 68 € le PV de base pour celui qui ne respecte pas les horaires «et jusqu'à 450 € s'il y a une circonstance aggravante». Cela peut même grimper jusqu'à 1 500 € si un indécrottable dépose sa poubelle en voiture! À l'amende, il faudra toujours ajouter le forfait d'enlèvement, voté à 120 €. La préoccupation est la même à Cognac. La priorité, c'est aussi les dépôts sauvages d'ordures. «C'est une compétence de l'Agglo», rappelle Michel Gourinchas, le maire. On ouvre les sacs, on cherche des éléments pour identifier. Si on retrouve, on verbalise. À Crouin, les agents ont aussi retrouvé des encombrants, des meubles directement balancés par les fenêtres des immeubles. «Mais pas

encore de sacs-poubelle.» Les dépôts sauvages, ce ne serait «pas anecdotiques» à Cognac. «C'est préoccupant de ne penser qu'à son problème à soi. C'est une non-prise en compte de l'intérêt collectif. Cela remonte régulièrement des réunions de quartiers.» Le dilemme, pour les villes, c'est ramasser ou laisser traîner. «Si on laisse, l'expérience montre que d'autres viennent déposer. Si on ramasse, ils continuent à en mettre», se désole Michel Gourinchas. Ce n'est pas la seule préoccupation. Derrière, il y a les crottes de chiens. Si Angoulême avoue son impuissance, «parce qu'il faut prendre les contrevenants en flagrant délit, mais il faudra y arriver», Cognac utilise la motocrotte acquise de longue date par Jérôme Mouhot lorsqu'il était aux affaires. «On a un arrêté municipal,

confirme Michel Gourinchas. Mais la difficulté, c'est de tomber sur le chien et sur le maître. On arrive parfois à le savoir quand les riverains en ont marre. On envoie la police municipale.» Seuls les fumeurs peuvent encore espérer passer entre les mailles du filet. À La Rochelle, jeter un mégot par terre coûte cher. Angoulême se dit qu'il faudra y venir. «Il faudra que les corbeilles soient équipées de cendriers. On en avait, mais ils ont été cassés.» À Cognac, ce n'est pas à l'ordre du jour «parce que l'on n'a pas les réceptacles». «C'est polluant, c'est sûr. Mais si on a des cendriers, il faut des employés municipaux pour les vider, alors que l'on réduit le personnel.» Mais Michel Gourinchas le sait bien: «Ce sera l'une des questions du prochain mandat.»

Jean-François BARRÉ

JÉRÔME SOURISSEAU,

le président de Grand Cognac, ne s'est pas démonté jeudi matin après ses critiques sur le fonctionnement du syndicat d'électricité (CL de mercredi). Contrairement à d'autres élus, tels Jean-François Dauré ou François Bonneau, qui s'étaient exprimés parfois avec véhémence pour réclamer «*le ménage*», Jérôme Sourisseau est venu expliquer ses propos au milieu d'une réunion de maires organisée par le Sdeg, dans une ambiance pas franchement amicale. Il faut dire que les élus représentant la Charente limousine, Nicole Bonnefoy et Philippe Bouty en tête, avaient, eux, fait le déplacement pour transformer la tribune en meeting politique, sur la question du numérique. Même si ce n'était ni l'ordre du jour de la réunion, ni le sujet de l'article de CL. Résultat, la demande faite par Jérôme Sourisseau «*de sortir de tout ça par le haut*» devrait encore attendre un bon bout de temps...



Photo Quentin Petit

LE CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS

va parfois un peu vite en besogne. Alors que CL annonçait, fin avril, l'arrivée d'un étiope à Sigogne dans le cabinet du D' Bonté parti à la retraite, il s'est fendu d'un communiqué pour bien préciser que le médecin était parti sans successeur. Un mot destiné à ôter le doute qu'avait pu laisser planer notre article: «*Aucun médecin ou praticien de santé inscrit à l'Ordre n'est installé sur la commune.*» Cela a fait bondir le maire et certainement la patientèle du docteur Pascal Crépeau, qui est bel et bien installé à Sigogne et bel et bien inscrit à l'Ordre. «*Mea culpa*», a dit l'Ordre un brin gêné. Il est parfois bon de préciser les précisions.

LE DÉPARTEMENT

aime bien la nature mais pas trop quand même. Il organise ce week-end sa 6^e fête de la nature, au parc de Frégeneuil à Angoulême. Certes, il s'est offert de belles pubs dans notre journal, mais la rédaction n'a reçu aucun communiqué de presse pour nous vanter les mérites de cette joyeuse journée. On a pourtant fouillé dans nos boîtes mail desquelles nous avons exhumé des annonces pour des événements dans la Vienne ou les Deux-Sèvres. Trop écolo pour l'envoi de courriers électroniques, le Département?

■ Soutien historique du festival, le N° 1 du cognac ne sera pas du village partenaires premium cette année ■ Une première ■ Un choix lié aux dates de l'événement.

Blues Passions: Hennessy renonce à son carré VIP

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

La maison Hennessy bouderait-elle Blues Passions? Si la création d'un village d'artistes au sein du Jardin public sera l'une des nouveautés qui marquera la prochaine édition, du 4 au 8 juillet, il en est une autre qui n'a fait l'objet d'aucune annonce et alimente par contre les rumeurs en coulisse.

» La période à laquelle l'édition se déroule, à cheval sur un week-end, ne nous convient pas. En matière de relations publiques, ce n'est pas l'idéal.

La maison au bras armé, partenaire historique du festival, n'aura pas de zone de réception privée dans le village partenaires premium cette année. Seules les maisons Martell et Rémy Martin seront présentes dans cet espace où chacune convie invités, fournisseurs, clients et salariés. Si elle sera toujours active sur le terrain «VIP», ce sera uniquement à travers ses loges «gold», situées face à la grande scène du Blues paradise, et lors d'une soirée commune, le vendredi, avec les autres maisons et l'interprofession du cognac (BNIC). Une première dans l'histoire de la manifestation. Qui survient alors que le numéro un du cognac renforce, dans le même temps, son partenariat avec la Fête du cognac dans le cadre d'une soirée privée confiée à ses organisateurs la veille de l'événement, le 24 juillet.



Pas d'espace réception en juillet prochain. Invités et habitués du lounge devront se contenter d'une seule soirée pour festoyer et des loges «gold» de la Maison pour saluer au plus près les concerts.

Photo archives CL

On parle de plusieurs centaines de milliers d'euros et 5.000 personnes attendues. Un engagement plus soutenu, comme elle en a fait de même d'ailleurs ces dernières années avec «Violon sur le sable», l'événement musical classique qui rassemble des milliers de spectateurs chaque année à Royan.

«Pas de désengagement»

Corrélation? L'issue d'une tension, évoquée parfois en coulisse, qui résulterait du mécontentement de Hennessy sur les choix de la programmation de Blues Passions (dates, choix artistiques...)? Désengagement?

«On a juste décidé de travailler autrement cette année, c'est simple, écarte Michel Rolland, le directeur du festival. Nous avons élaboré un projet sur ce village partenaires que nous n'avons pas

pu mettre en place. De cette réflexion, des choses se mettent en sommeil, c'est ainsi et c'est aussi la preuve que tout n'est pas figé dans le marbre non plus». Et de préciser: «Hennessy reste un partenaire premium et maintient son même niveau d'investissement, on peut être rassuré. Il faut juste le temps qu'on invente de nouvelles choses dans ce domaine réceptif.»

Une réponse empreinte de diplomatie. À juste titre. Quand bien même le secret reste bien gardé sur le montant du ticket partenaire premium, les enjeux sont de taille. Exit donc tout côté obscur dans cette décision du géant du cognac, qui se tient sur la même ligne: «Il n'y a pas de désengagement. Notre investissement reste identique. Nous avons choisi d'abandonner cette

uniquement à la configuration de cette édition», indique Cécile François, la directrice de la communication institutionnelle. À savoir calendaire.

«La période à laquelle elle se déroule cette année, à cheval sur un week-end, ne nous convient pas. En matière de relations publiques, ce n'est pas l'idéal, ni pour nos invités, ni pour nous au niveau du personnel. On a donc préféré y renoncer cette année», souligne la responsable.

Et d'ajouter néanmoins: «La nouvelle soirée commune de la filière le vendredi nous va très bien en revanche. Elle va dans notre souhait d'aller vers quelque chose de plus collectif.»

Quant au soutien renforcé à la Fête du cognac qui vient se percuter, «pas de corrélation, ce n'est pas un festival contre l'autre, mais des réflexions différentes.»

Louzac Les noix entrent au Collège culinaire



Cécile Vidal a donné un nouvel élan à l'exploitation familiale qu'elle a reprise en 2017. Photo archives CL

La Noyeraie des Borderies, à Louzac-Saint-André, continue de se distinguer. La petite entreprise de production de noix et d'huiles de noix dirigée par Cécile Vidal vient de faire son entrée au Collège culinaire de France et rejoint ainsi le cercle prestigieux des «producteurs artisans de qualité».

Cette institution fondée par quinze chefs français s'est donné comme vocation de promouvoir la qualité de la restauration en France et dans le monde. Une nouvelle récompense pour une noyeraie qui avait décroché quelques médailles au concours régional des saveurs de Nouvelle-Aquitaine l'an dernier, et déjà conquis quelques grands chefs étoilés, notamment de la région comme Thierry Veyrat («La Ribaudière» à Bourg-Charente) ou encore Grégory Coutanceau («L'Entracte» à La Rochelle).

■ CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place à Cognac rue Monseigneur-Lacroix ce lundi 27 mai; rue Félix-Gaillard du 27 au 31 mai; rue Jean-Taransaud et rue François-Porche du 27 mai au 25 juin; rue Saint-Joseph du 28 au 29 mai.

L'apprentissage fait son show sur le campus

14 métiers étaient présentés hier sur le campus de Cognac. Un salon original pour faire tomber les idées reçues sur l'apprentissage.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Toucher les douelles, rouler les barriques, participer à la confection de macarons ou à la découpe de la viande, échanger avec les coiffeuses et les esthéticiennes. Et déjeuner, à midi, autour des «food-trucks» installés dans la cour.

Hier, sur le campus des métiers de Cognac, la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de la Charente a sorti le grand jeu pour séduire quelque 400 collégiens, venus de Cognac, Jarnac, Barbezieux et Angoulême.

Objectif: tordre le cou aux idées reçues sur l'apprentissage. En laissant les apprentis parler eux-mêmes de leur «métier passion» et en faisant place aux démonstrations. 180 jeunes des campus de Cognac et Barbezieux ont été mobilisés dans le cadre de ce projet pédagogique, qui s'est conclu dans la soirée en apothéose: un défilé des métiers pour lequel une robe a été fabriquée en pains et pâtisseries. Son modèle a été coiffé par les apprenties du campus de Cognac. Une belle collaboration.

«Un rêve qui va se concrétiser»

«Un challenge, selon Fabrice Oger, secrétaire général de la CMA. Notre volonté, c'était que les jeunes parlent aux jeunes. Que les collégiens puissent toucher à la matière, voir les lieux, les tenues professionnelles...»

Ça a plu à Océanne, élève en 4^e au collège Claude-Boucher de Cognac. Elle veut être assistante maternelle depuis ses 10 ans et compte se lancer en apprentissage dans la filière petite enfance. «Un rêve qui va se con-



Pour le défilé des métiers, les apprentis ont confectionné une robe en pains et pâtisseries. Miam!

Photo J. P.

»
Notre volonté, c'était que les jeunes parlent aux jeunes. Que les collégiens puissent toucher à la matière, voir les lieux, les tenues professionnelles...

crétiser», assure-t-elle.

Dans le même collège, Emma, qui souhaite devenir fleuriste, a bien envie de tester la boulange-

rie après cette journée. Et Donovan a été conforté dans son idée de se lancer dans la filière petite enfance également.

Pour les apprentis, l'expérience est également réussie.

«On a rencontré des collégiens intéressés, qui nous ont posé pas mal de questions», observe Geoffrey, 22 ans, en tonnellerie. Hier, dans l'atelier, il côtoyait les ébénistes de Barbezieux.

C'était ça, l'autre challenge de la journée: transférer tout le matériel du campus barbezilien sur celui de Cognac, où le forum «Destination apprentissage» était organisé pour la première fois. Les adultes en reconversion étaient également conviés à l'événement pour découvrir la palette de formations dispensées par la chambre de métiers et de l'artisanat.

Cognac

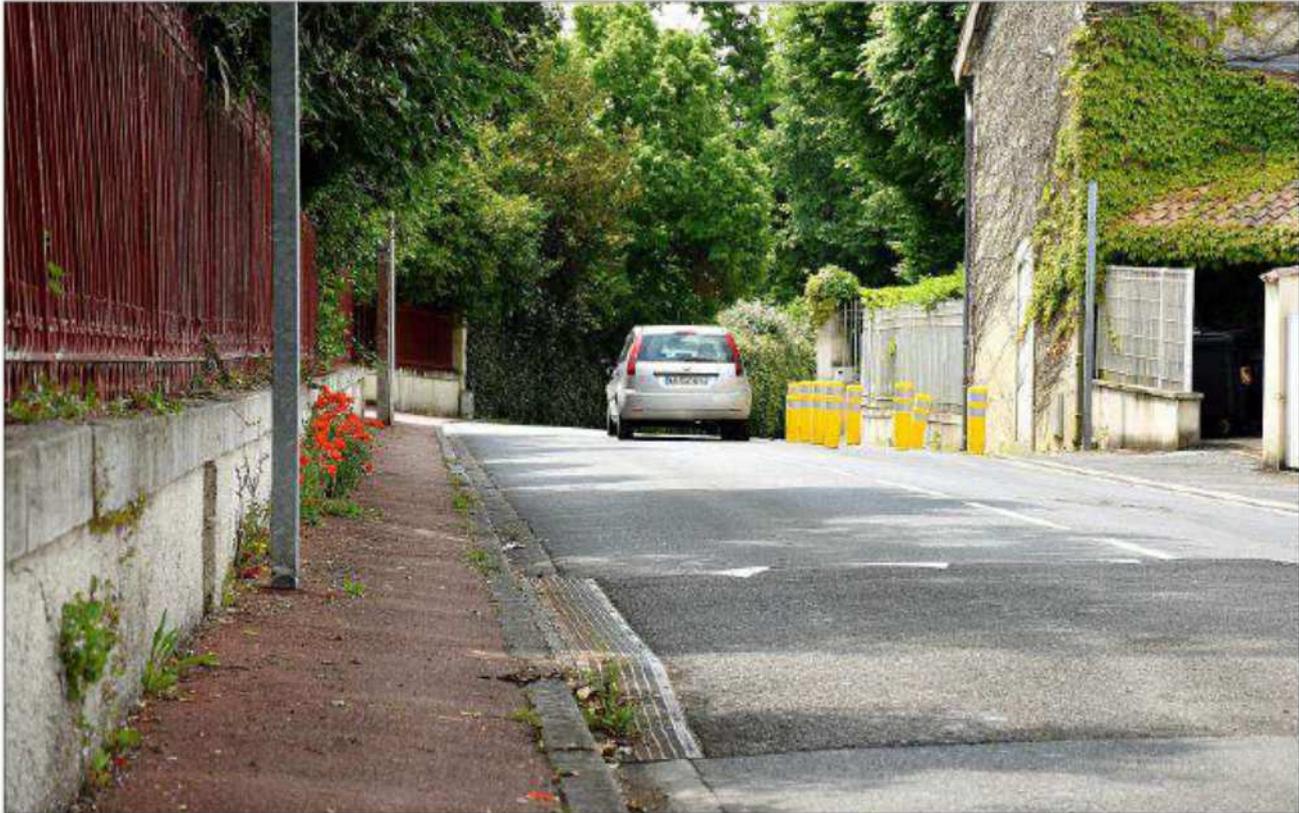
Pas mal d'inquiétudes pour Info 16

L'association d'information et d'aide sociale Info16 a tenu son assemblée générale aux Récollets, jeudi soir. Depuis 1977, la structure renseigne les jeunes au travers du bureau d'information jeunesse puis du point info famille. Concrètement, en plus d'actions ciblées, Info16 assure une permanence de renseignements pour toutes les démarches administratives. Un travail colossal accompli par quatre salariées (l'équivalent de 3,5 temps plein), qui a été salué par la présidente Sandrine de Ramefort. Côté finances, grâce à la poursuite des économies de fonctionnement et malgré une érosion des aides publiques ces dernières années, l'équilibre a été atteint en 2018 avec un résultat négatif minimal (777€ pour 172.000€ de budget). En revanche, l'avenir de la structure suscite des inquiétudes, qui ont été exprimées à mi-voix jeudi, puisque les négociations avec les financeurs sont toujours en cours pour l'exercice budgétaire 2019. Tout juste Sandrine de

Ramefort a-t-elle déploré la complexification des demandes de subventions. *«Cela a pour impact de fragiliser notre association (...) et a surtout pour effet de rendre l'équipe moins disponible pour l'accueil et les services en direction du public.»* Il a fallu attendre la fin de l'AG pour que les langues se délient, à la faveur d'une question de Jacky Ferrand. Les craintes des membres de l'association concernent la partie «famille» assumée par Info16 (54.000€ de budget), financée à 72 % par la Caisse d'allocations familiales (CAF) en 2018. Côté institutionnel, *«la compétence est passée à l'agglomération»*, a expliqué le maire de Cognac Michel Gourinchas. C'est donc Grand Cognac qui discute avec la branche «famille» de la CAF les priorités de la convention territoriale globale (CTG), qui organise l'offre et répartit les financements sur le territoire. Les travaux sur cette convention étant en cours, il plane une incertitude sur les futures aides allouées à Info16.

Les élus de Châteaubernard planchent sur l'urbanisme et la voirie

Jeudi, le conseil municipal a étudié le cas d'un terrain voué à être urbanisé et d'un équipement jugé dangereux, testé rue de Bellevue.



Les bornes jaunes obligent à empiéter sur la gauche de la rue de Bellevue, sans aucune visibilité.

Photo CL

En ouverture du conseil municipal Châteaubernard, jeudi, le maire Pierre-Yves Briand a rendu hommage à Jacques Colin, récemment décédé, soulignant «son implication dans la vie de la commune, ancien conseiller municipal et très investi dans la vie associative», en ayant une pensée pour sa fille Angélique Roumeau, conseillère, et sa famille. Hommage également à Pierre Singeraud, porte-drapeau apprécié des cérémonies commémoratives.

L'achat d'une parcelle en bordure de la route de Segonzac en vue d'une réserve foncière, a suscité une question de Jean-Claude Fayemendie, qui a demandé «s'il y a un projet d'urbanisme derrière cette acquisition». Le maire répond que «ce terrain est voué à être urbanisé, un accès est possible par la rue Prévotière». «On est en déficit de logements sociaux, rappelle le premier édile, et la réserve foncière permet de peser sur les choix des promoteurs, en proposant des terrains pour ces logements sociaux». Concernant la rue de Bellevue, Jean-Claude Fayemendie constate

que «des bornes jaunes ont été installées au droit du Château de L'Yeuse», et trouve cet équipement «dangereux». Ce que confirme Éric Liaud. Philippe Ourtaau, adjoint en charge des infrastructures, explique que «ces aménagements sont provisoires et qu'il a été tenu compte des demandes des riverains». «C'est une période test, pour 5 à 6 mois, à l'issue de laquelle un bilan sera fait, continue-t-il, il reste à installer les panneaux signalant le "S" sans visibilité».

Passé d'armes autour de la députée

Le conseil ayant à se prononcer sur l'admission en non-valeur d'une créance, Jean-Claude Fayemendie se demande «comment on peut laisser une famille accumuler plus de 400€ de dette envers la Ville». Michel Damy, adjoint aux finances, explique qu'il s'agit d'une procédure de désendettement consécutive à une séparation.

Karine Roy, adjointe à la vie scolaire, explique: «avec deux enfants, cela ne représente que trois mois

environ de cantine et de garderie, soulignant qu'il n'est «pas question de faire supporter aux enfants les impayés des parents».

Le maire confirme qu'il y est attentif: «On fait attention à ne pas laisser empirer ces situations».

Par ailleurs, malgré les réserves de l'opposition, le conseil a adopté le vœu de la sénatrice Nicole Bonnefoy, en vue de diminuer le trafic des poids lourds sur la RN10.

Le conseil s'est conclu sur une passe d'armes assez animée, lorsque Jean-Claude Fayemendie, évoquant la participation de la députée Sandra Marsaud au grand débat de Châteaubernard, a estimé «qu'elle n'est pas compétente et ne connaît pas sa circonscription.»

Il s'est fait vertement contredire par Pierre-Yves Briand, qui, agacé, a commencé par trouver «la remarque stupide», et a continué: «On ne peut pas à la fois critiquer les députés qui le restent trop longtemps, et critiquer les jeunes députés qui ont besoin de quelques mois pour se former, ce qu'elle a réussi».

Pierre NAU

La voirie au menu des élus



L'aménagement du bourg est en voie d'achèvement.

Photo CL

Au conseil municipal de Salles-d'Angles, jeudi, les élus ont pris connaissance de l'avancée des travaux d'aménagement du bourg. Malgré la disparition des batteries des feux d'alternat et de quelques litres de fuel, les enrobés sont terminés, les trottoirs sont en cours. Si certains élus regrettent «*la faible hauteur des plateaux en entrée de village*», insuffisante pour diminuer la vitesse, ils se félicitent de l'amélioration de la route d'Angeac, «*avec un tracé plus harmonieux, qui permet de se croiser*». Les marquages au sol seront réalisés pour le vendredi 7 juin, et les plantations attendront l'automne. Autre sujet de voirie, le rond-point de la zone du Pont-Neuf, qui pose un problème de perception, notamment la nuit. Le maire Robert

Guilloton lit la réponse du président du Département, qui propose de mettre en place un panneau diagrammatique et des plots en verre supplémentaires. Un panneau de priorité a déjà été déplacé pour le rendre plus visible. Si nécessaire, un éclairage nocturne peut être envisagé, des gaines étant prépositionnées dans les terrassements.

Le conseil a examiné plusieurs devis et a retenu les entreprises AMI pour la porte du garage de la mairie, et Turpain pour les volets roulants de l'école. Enfin, le déplacement de la stèle des Justes sera réalisé pour un coût de 2.250€.

La convention «Voisins vigilants» est revenue signée par la préfecture, des panneaux dissuasifs seront disposés aux entrées du bourg, et des réunions sont prévues.

Nuits blanches, précision. Les inscriptions pour les Nuits blanches en pays jaune d'or seront ouvertes à partir du 1^{er} juin, au bureau d'information touristique de Segonzac ou auprès d'Animation Culture Grande-Champagne.

■ La prochaine saison du théâtre se fera avec moins de représentations, de spectacles et de plaquettes ■ Une économie validée par Val-de-Charente jeudi.

La Canopée contrainte de réduire la voilure

Céline AUCHER
caucher@charentelibre.fr

Vingt-six spectacles à venir l'an prochain au lieu de 29 cette saison, 42 représentations au lieu de 54, 7000 plaquettes au lieu de 8000 à distribuer...

Réunis jeudi soir en conseil communautaire, les élus de Val-de-Charente ont validé à l'unanimité une révision à la baisse de la programmation culturelle 2019-

”
On a retiré quatre spectacles et neuf représentations du budget prévisionnel initial pour faire suite aux restrictions budgétaires demandées.

2020 de La Canopée. Une proposition venue de la commission culture elle-même. «On a retiré quatre spectacles et neuf représentations du budget prévisionnel initial pour faire suite aux restrictions budgétaires demandées», justifie Geoffroy Dudouit, vice-président en charge de la culture, alors que la communauté de communes est au bord du gouffre après l'adoption du budget 2019 le mois dernier (lire CL du 13 avril).

Débat sur la gratuité des scolaires

Pour mémoire, les élus ont puisé dans les dépenses imprévues pour combler un manque à gagner de 347 800 € sur l'exercice en cours, lors d'une séance mouvementée où le coût de La Canopée avait été pointé du doigt par certains. Ça n'a pas empêché d'autres élus

de contester, jeudi soir, les nouveaux tarifs de la saison culturelle. En cause, le renoncement au spectacle gratuit offert habituellement sur la saison à chaque classe du territoire. «On a décidé d'accorder la gratuité uniquement aux classes participant au Parcours d'éducation artistique et culturelle (Peac), qui représente plus d'un enfant sur deux», défend Geoffroy Dudouit, en pointant «la recherche d'un équilibre le plus juste et réaliste possible dans le contexte actuel.»

Celui de recettes passées de plus de 50 000€ en 2017 à 42 000€ en 2018. «Une baisse liée notamment à des spectacles plus nombreux pour les jeunes enfants, aux plus petites jauges cette saison-là», explique Geoffroy Dudouit, alors que les charges de personnel ont augmenté dans le même temps. «Un rattrapage d'indice pour 4 ou 5 agents de La Canopée qui n'avait pas été fait depuis 2014 et était obligatoire.»

Deux voix contre et huit abstentions

Une salle à la programmation ambitieuse, qui attire quelque 7000 spectateurs par an et clôture sa saison ce soir (lire ci-contre). Mais innovera la saison prochaine en proposant des formules cadeaux à 32€ et 20€ pour deux spectacles tout public. Jeudi, la réduction de voilure des spectacles gratuits n'est en tout cas pas passée comme une lettre à la poste: deux voix contre et huit abstentions.

«Il y a eu d'après discussions en commission», pointe José Dupuis, vice-président aux affaires scolaires, qui a voté contre jeudi. Comme son homologue Christophe Demaille, conseiller communautaire en charge de l'environnement, qui regrette de faire «des économies sur un poste qui profite à tous les enfants du territoire. Que représentent 2000€ ou 4000€ de plus sur les 600 000€ que coûte La Canopée, financés par les impôts de tout le monde?»



Parmi les spectacles ambitieux de cette saison, le cirque contemporain Driftwood est passé à La Canopée en avril. Repro CL

La rénovation de l'accueil de loisirs de Ruffec en bonne voie

Parmi les sujets à l'ordre du jour du conseil communautaire jeudi soir, les élus ont validé le choix des entreprises pour la rénovation de l'accueil de loisirs de Ruffec, à côté de l'école Méningaud. Une grosse opération à 107 351€ HT qui prévoit le ravalement des façades du bâtiment, le changement de toutes les huisseries, fenêtres et portes, ainsi que de la couverture et de la

zinguerie. «Des travaux qu'on voudrait voir démarrer le plus tôt possible, à l'automne», souligne Albert Saint-Louis, vice-président en charge de la petite enfance, alors que l'accueil de loisirs ne pourra pas fonctionner le temps du chantier. «Il faudra s'arranger avec celui de Villefagnan, avec un coût de transport qu'on a déjà prévu dans le budget prévisionnel 2019.»

Ruffec «Mademoiselle Espérance» à La Canopée



«Mademoiselle Espérance» clôturera la saison ce soir. Repro CL

C'est avec le portrait d'une gouailleuse magnifique, «Mademoiselle Espérance», que La Canopée clôture sa saison ce samedi 25 mai à 20h30 à Ruffec.

Du théâtre de masque avec la compagnie La robe verte, qui met en scène un drôle de duo, Eugénie, cantonnée dans une maison de retraite, et son aide-soignant, accordéoniste et pianiste. L'histoire d'une vieille dame qui préfère fuir ceux qu'elle appelle les «Alzas» (en référence à la maladie d'Alzheimer) et rester seule dans sa chambre pour revivre son passé de Mademoiselle Espérance. Jusqu'à ce qu'Eugénie, agacée par la diffusion d'une chanson aux arrangements de mauvais goûts, se lance dans un soliloque que son aide-soignant viendra enrichir et relancer de ses réparties musicales. Entre gourmandise et fantaisie, le duo plonge dans les années folles pour mieux traverser les années sombres, celles d'hier et d'aujourd'hui. Edwige Pellissier interprète avec tendresse et conviction le personnage haut en couleurs de Mademoiselle Espérance. La musique de Bernard Ariu sublime le répertoire d'une vie.

Samedi 25 mai à 20h30 à La Canopée à Ruffec. Tarifs: de 7€ à 16€. Tout public à partir de 8 ans. Tél. 05 45 31 32 82.

Européennes: dernière ligne droite

■ Alors que le scrutin se déroule demain, les candidats aux Européennes ont livré leurs derniers efforts

■ Le RN creuse l'écart avec le parti présidentiel.

Les candidats aux européennes ont jeté hier leurs ultimes forces dans la bataille avant l'élection demain. Alors que les Irlandais et les Tchèques ont voté à leur tour hier, la campagne prend fin en France à minuit après les derniers meetings. Les électeurs de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Polynésie française voteront dès aujourd'hui, avant la métropole et le reste de l'Outre-mer demain.

Dans le fief du RN d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), la tête de liste du parti, Jordan Bardella a appelé les électeurs de LR, de LFI mais aussi de Nicolas Dupont-Aignan, ancien allié à la présidentielle, à voter RN pour ne pas «gâcher» de voix face à Emmanuel Macron. Dupont-Aignan a réagi en dénonçant un «coup bas minable». En déplacement à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), la tête de liste LR François-Xavier Bellamy a



La participation au scrutin était estimée hier entre 43 % et 47 %, en hausse de trois points par rapport aux 20/21 mai, soit un niveau supérieur aux 42,4 % enregistrés en 2014. Photo AFP

lui accusé Emmanuel Macron d'avoir désigné «Marine Le Pen comme le porte-voix légitime de tout ceux qui se sentent en colère contre (sa) politique».

«Trois nuances de libéralisme»

Il a promis de «faire mentir les sondages». Présent à ses côtés, son mentor, Laurent Wauquiez a ex-

pliqué que les électeurs avaient encore «le choix», qu'il n'y a pas de fatalité Macron ou Le Pen.

Pour Manon Aubry, la tête de liste de La France insoumise qui était en meeting à Lille, LFI est «la seule force politique en capacité de déjouer cette espèce de trois nuances de libéralisme de droite incarnée par La République en marche, Les Républicains et le Rassemblement national».

Et Raphaël Glucksmann, dont la liste bataille pour franchir le seuil des 5 % de voix, souligne que les candidats de LREM et du RN élus «iront dans des tout petits groupes» au Parlement européen, tandis que les socialistes sont proches «d'inverser les rapports de force». La République en marche tenait son dernier meeting en soirée à la Mutualité, à Paris, en présence notamment du Premier ministre Édouard Philippe et du président

du MoDem François Bayrou.

«Mobilisation générale»

Les cinq têtes de listes de gauche (LFI, EELV, PS, PCF et Généra-tions) ont défilé vendredi après-midi à Paris pour le climat mais chacun de leur côté, en s'évitant soigneusement et en se renvoyant la responsabilité de leur impossible union.

L'ancien ministre de l'Écologie Ni-

«Allez voter, parce que décider de ne pas voter, c'est vous interdire derrière de critiquer.»



Hulot reste muet sur son vote

L'ancien ministre de l'Écologie Nicolas Hulot a refusé de livrer son choix pour les européennes tout en reconnaissant des «divergences» avec Emmanuel Macron et en se disant favorable à la sortie des investissements écologiques de la règle des 3 % de déficit. «L'ai choisie» mais «je n'ai pas à me substituer aux consciences des gens», a-t-il expliqué.

colas Hulot a refusé de livrer son choix de vote (voir encadré), au lendemain d'un premier «Conseil de défense écologique» voulu par le chef de l'Etat, accusé par les écologistes d'EELV notamment d'«opportunisme» et de «verdissement» de sa politique en pleine campagne.

Seule mesure emblématique annoncée jeudi, l'arrêt définitif du projet Montagne d'or en Guyane qui prévoyait une immense mine d'or à ciel ouvert.

Les candidats font tout pour mobiliser un électoral dont la participation s'annonce faible, entre 40 % et 44 % selon les sondages (42,4 % lors du dernier scrutin en 2014), et qui ne s'est pas passionné pour une campagne brouillonne, malgré les débats télévisés dont l'audience a plafonné à quelque 2 millions de téléspectateurs dès le premier en avril. «Allez voter, parce que décider de ne pas voter, c'est vous interdire derrière de critiquer», a déclaré Emmanuel Macron sur la chaîne du youtubeur Hugo Travers.

Le Rassemblement national creuse l'écart

Le Rassemblement national conforte son avance avec 25 % d'intentions de vote aux élections européennes demain, devant La République en Marche à 22,5 %, selon un sondage Harris Interactive/Epoka diffusé hier. Le RN gagne 1,5 point en une semaine, alors

que LREM reste stable. En troisième position, la liste Les Républicains est en léger recul à 12 % (-0,5), selon cette enquête pour TFI, LCI, RTL et Le Figaro. L'ensemble des derniers sondages donnent le RN avec une avance de 0,5 à 2,5 points sur En Marche.

Theresa May mise «out» par le Brexit

Usée par l'interminable saga d'un Brexit qu'elle a échoué à mettre en œuvre, la Première ministre britannique Theresa May, au bord des larmes, a annoncé hier sa démission, renforçant l'hypothèse d'un départ du Royaume-Uni de l'UE sans accord.

Theresa May a précisé qu'elle démissionnerait de ses fonctions de cheffe du Parti conservateur - et donc de cheffe du gouvernement - le 7 juin, dans une allocution prononcée devant le 10, Downing Street, exprimant «un profond regret de ne pas avoir été capable de mettre en œuvre le Brexit».

«Ce fut l'honneur de ma vie d'être la deuxième femme à occuper le poste de Premier ministre» après

Margaret Thatcher, a-t-elle ajouté. Sa voix s'est cassée au moment de terminer sa brève déclaration en proclamant son «amour» pour son pays, la dirigeante masquant l'émotion qui la submergeait en faisant volte-face pour se diriger vers ses bureaux.

Des difficultés à rassembler

Theresa May avait pris la tête de l'exécutif en juillet 2016, le mois suivant le vote de 52 % des Britanniques en faveur d'une sortie de l'UE, succédant à David Cameron. Mais cette fille de pasteur de 62 ans, ancienne ministre de l'Intérieur, n'est pas parvenue à rallier



Theresa May était en larmes lorsqu'elle a annoncé sa démission hier devant le 10, Downing Street à Londres. Photo AFP

derrière sa vision du Brexit une classe politique profondément divisée sur la question, y compris son propre parti. En témoigne l'accord de divorce qu'elle a conclu avec Bruxelles, rejeté à trois reprises par les députés britanniques.

Elle a «politiquement mal évalué l'humeur de son pays et de son parti», a tacleé sur Twitter le sulfureux europhobe Nigel Farage, patron du Parti du Brexit.

Donald Trump, qui doit prochainement rencontrer Theresa May lors d'une visite d'Etat au Royaume-Uni du 3 au 5 juin, s'est dit «désolé» pour elle et a même trouvé quelques mots louangeurs inhabituels à son égard, la disant «très solide».

Dimanche

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
13° 20°	13° 23°	12° 22°	11° 22°

Lundi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
13° 20°	13° 22°	11° 20°	11° 19°

Mardi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 18°	11° 18°	10° 18°	10° 17°

Mercredi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
10° 19°	10° 20°	9° 19°	8° 19°

Jeudi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
10° 19°	10° 20°	8° 20°	8° 19°

Vendredi

			
Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
12° 20°	11° 22°	10° 22°	10° 21°

Comment l'Europe aide la Région

NOUVELLE-AQUITAINE Les fonds européens s'élèvent à 2,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Mais, avec le Brexit, ces subventions pourraient être revues à la baisse



Dossier réalisé par Marine Dittat et Benoît Lasserre

Les fonds européens attribués à la Nouvelle-Aquitaine pour la période 2014-2020 s'élèvent à environ 2,5 milliards d'euros. C'est peu ou prou l'équivalent d'une année de budget. Autant dire que la Région ne saurait se passer de cette manne venue de Bruxelles. Et elle dispose, d'ailleurs, d'une représentation active dans un immeuble de la capitale belge.

Depuis 2014, plus de 126 000 projets ont déjà été cofinancés et 1,48 milliard d'euros consommés en Nouvelle-Aquitaine dans des secteurs aussi divers que la formation, l'environnement, la compétitivité des entreprises, le numérique, l'agriculture ou la pêche, sans oublier le soutien aux quartiers urbains et ruraux.

Une possible recentralisation

Grâce aux fonds européens, près de 72 000 ménages de Nouvelle-Aquitaine ont bénéficié d'un accès haut débit et 4 640 agriculteurs ont été aidés financièrement.

VOTE, MODE D'EMPLOI

Les citoyens des 28 États membres de l'Union européenne votent depuis jeudi pour élire le nouveau parlement européen ; la France vote demain. Malgré les enjeux du scrutin, l'abstention devrait encore gagner (55 % selon les sondages), tandis que les principaux candidats regrettent un débat confisqué entre le RN et la liste présidentielle.

SUR SUD OUEST.FR retrouvez tous les articles que nous avons consacrés aux européennes et les interviews des 10 principales têtes de liste. Retrouvez aussi le portrait des candidats et leur programme. **LE DOSSIER** « Comprendre l'Europe » retrace tous les enjeux et ce qu'il faut savoir du fonctionnement de l'Europe. Et **DÈS DIMANCHE SOIR**, sudouest.fr publiera tous les résultats, commune par commune, et nos analyses du scrutin.

Depuis 2015, ces fonds européens sont directement gérés par les Régions. Une victoire de l'Association des Régions de France et de leur président d'alors, Alain Rousslet, qui avait arraché ce trophée décentralisateur à François Hollande contre la haute administration de Bercy (le ministère de l'Économie et des Finances), peu encline à laisser filer ses prérogatives.

Celle-ci n'a pas dit son dernier mot. Les Régions s'inquiètent d'une volonté recentralisatrice de l'État, notamment concernant les fonds

pour l'agriculture, sous la pression de la FNSEA. Il est vrai que le micmac d'Osiris, le logiciel défaillant de l'Agence de service des paiements au ministère de l'Agriculture

de Stéphane Le Foll n'avait pas arrangé la situation. Des centaines de millions d'euros croupissaient dans les tiroirs et risquaient donc de repartir à Bruxelles sans avoir servi.

La Nouvelle-Aquitaine avait dû embaucher d'urgence une trentaine d'agents pour gérer les 93 millions qu'elle avait à répartir en faveur du développement rural.

D'où le souhait d'une partie de l'hémicycle régional, surtout les socialistes et les écologistes, d'aller au bout de la décentralisation de ces fonds européens en laissant l'État à l'écart. Une volonté que ne partageant pas entièrement les élus du groupe LR/CPNT et encore moins ceux du RN.

La note du Brexit

L'autre menace sur ces fonds européens se situe à la source même. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait entraîner un remaniement budgétaire néfaste à la Politique agricole commune d'une part, aux fonds de cohésion d'autre part.

Ce sont ces fonds qui alimentent précisément les différents territoires de l'Union. D'où la montée au fil des élus membres du Comité des Régions, l'instance consultative mais influente qui représente les collectivités territoriales à Bruxelles. La principale commission, celle de la cohésion territoriale et du budget, est présidée par la vice-présidente de Nouvelle-Aquitaine, Isabelle Boudineau. Pour elle et ses collègues, pas question que les territoires paient la note du Brexit. « Il est aisé de dire que l'Europe n'en fait pas assez, mais chacun regarde ses pieds quand il est question de moyens supplémentaires », dit-elle.

Supporter l'activité agricole

Au marché des fonds européens alimentant l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, première région agricole d'Europe, quatre exemples d'emplottes datent de la fin 2018.

À Douville, en Dordogne, un nouveau programme de recherche sur les fraises prévoit la construction d'une serre en verre d'un montant de 850 000 euros. Via le Feder (Fonds européen de développement régional), l'Europe apporte la moitié de la somme.

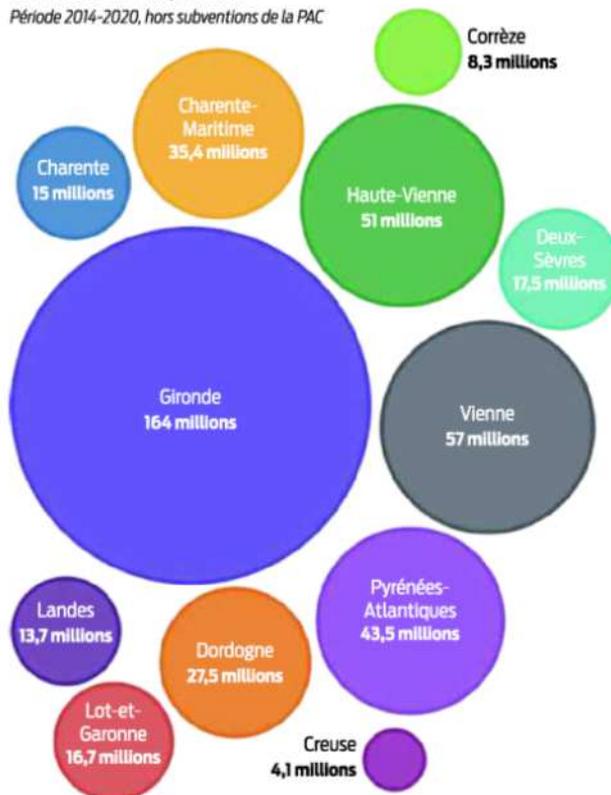
À Benquet dans les Landes, l'Institut National de la recherche agronomique (Inra) met en place un programme pour sécuriser la filière palmipède à foie gras, bouleversée par deux épisodes majeurs d'influenza aviaire et dont le système d'élevage prêt à gaver est à repenser. Le projet total est estimé à plus de 458 000 euros et l'Union européenne, toujours via le Feder, y contribuera à hauteur de 175 511 euros.

À Nérac, la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne souhaite développer les circuits courts avec la mise en relation des agriculteurs et des artisans des métiers de bouche. Ce projet d'un coût total de 79 408 euros est soutenu par l'Union européenne via le Feder (Fonds européen agricole pour le développement rural) à hauteur de 42 086 euros.

Enfin, à Bernay-Saint-Martin, en Charente-Maritime, la création d'une micro-brasserie de 1 000 m², d'un investissement de 957 000 euros, bénéficiera d'une subvention du Feder européen de 241 166 euros.

Plus de 450 millions d'euros déjà distribués en Nouvelle-Aquitaine

Période 2014-2020, hors subventions de la PAC



Source : Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Agrandir une école d'ingénieurs

ÉDUCATION L'Europe a financé en partie la construction d'un bâtiment de l'Estia

L'une des aides les plus importantes accordées par l'Union européenne dans la région ces dernières années a permis à l'école supérieure des technologies industrielles avancées (Estia), une école d'ingénieurs privée située à Bidart (64), d'agrandir son campus.

L'établissement, créé en 1985, rassemble un espace de formation (partenaire de l'université de Bordeaux), un pôle de recherche, des plateformes techniques, un incubateur de start-up et une pépinière d'entreprises. Au quotidien, des centaines de personnes se croisent sur le site, qui en est à son troisième élargissement.

La construction d'un nouveau bâtiment de 4 300 mètres carrés, a nécessité près de 12 millions d'euros de travaux. Un tiers de la somme, soit 4 millions d'euros, a été financé par l'Union européenne en 2018. Les locaux permettront d'accueillir plus de 1 000 étudiants à la rentrée 2019.

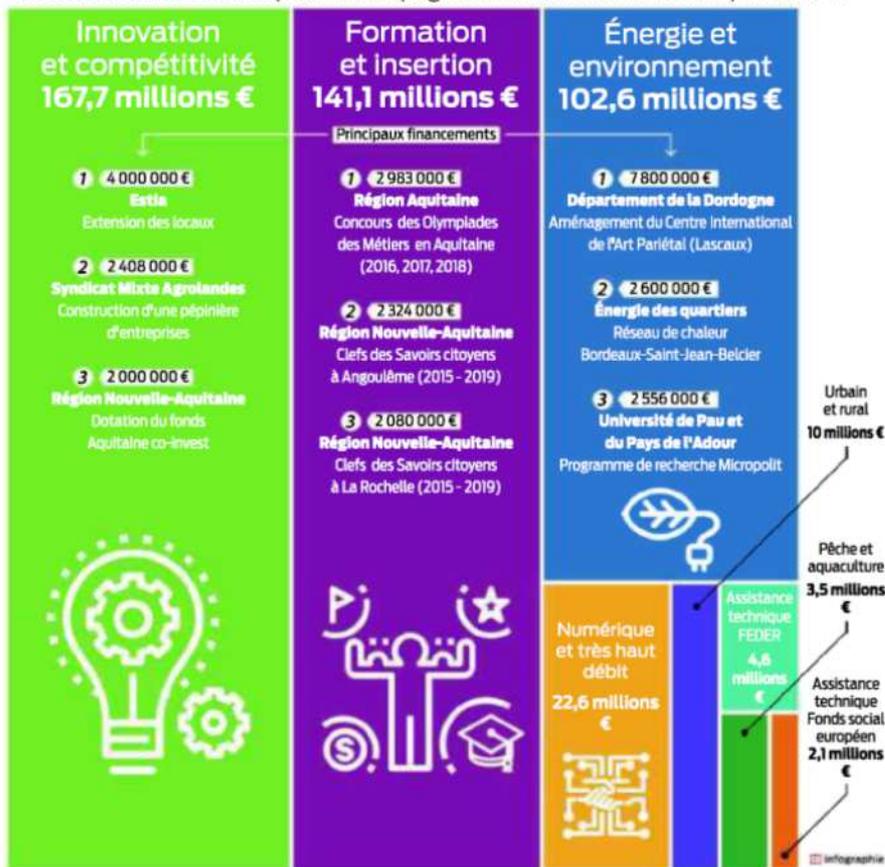
Évolution du littoral, développement durable, avancées médicales : plusieurs programmes de recherches universitaires de la Ré-



L'Estia a bénéficié de fonds européens. PHOTO ÉMILIE DROUINALD

gion ont aussi reçu des subventions de l'Europe, allant de 50 000 à plus de 2,5 millions d'euros.

Mais en 2016, l'Union européenne a également versé plus de 7,5 millions d'euros pour accompagner la formation des demandeurs d'emplois. Les ateliers clefs de savoirs citoyens proposés à Cognac, Angoulême, Barbezieux, La Rochelle et Rochefort ont ainsi permis aux participants volontaires d'acquiescer certaines bases aujourd'hui essentielles à l'insertion professionnelle, comme la pratique des outils numériques, des langues étrangères ou d'une approche commerciale.



Soutenir les associations

ENVIRONNEMENT
Associations et projets écologiques reçoivent des subventions européennes



La LPO recense les oiseaux. ARCHIVES XAVIER LÉOTY/IN SUD OUEST

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Charente-Maritime a bénéficié de près de 1,7 million d'euros de subventions de l'Union européenne entre 2015 et 2018. La branche locale de l'association, constituée de quatre salariés et de nombreux bénévoles, se bat pour la protection des espèces et leur conservation, mais aussi l'éducation et la sensibilisation de la population. Elle réalise des études, des inventaires et du recensement de terrain, organise des actions pour protéger les espèces menacées, mais gère aussi un réseau Oiseaux blessés, afin de recueillir les volatiles en détresse et leur venir en aide dans un centre de soin.

Les aides européennes de ces dernières années ont, notamment, permis à la LPO de Charente-Maritime d'acquérir du nouveau matériel, mais surtout de poursuivre ses recherches et de financer l'analyse des données de terrain.

Par ailleurs, l'Union européenne a financé la mise en place

de plusieurs alternatives énergétiques durables dans les villes du Sud-Ouest. À Bordeaux, Bayonne, Périgueux ou Marcillac, des chaufferies à bois, chaudières biomasse et réseaux de chaleur ont été subventionnés à hauteur de plusieurs millions d'euros. À Saint-André-de-Cubzac (33), Roquefort (40) ou Hourtin (33), ce sont des unités de méthanisation, chargées de transformer les déchets en énergie, qui ont été financées. Ces structures, basées sur des ressources locales et renouvelables, permettront de fournir en énergie de nombreux foyers tout en évitant le relâchement de plusieurs milliers de tonnes de CO2 par an.

Moderniser les transports

Depuis trois ans, le réseau de transports en commun du Grand Angoulême a entrepris l'amélioration d'une partie de son système informatique et billettique, afin de mieux gérer les temps de parcours, les horaires de passage des lignes, mais aussi le confort des voyageurs et la diffusion des informations au public. Validation sans contact par wifi et 4G, vente de tickets aux arrêts, en agence ou même achat à domicile... les nouveaux services, pour l'instant testés par un panel d'usagers, seront généralisés à tous le 1^{er} juillet. Coût de l'opération : 4,7 millions d'euros, financés à hauteur de 1,7 million par l'Union européenne, au titre du fonds européen pour le développement régional (Feder).

Parallèlement, le Département de la Charente a initié, hors agglomération d'Angoulême, le projet Move 16, qui prévoit l'installation sur l'espace public de 70 bornes de charge pour véhicules hybrides et électriques rechargeables. Une opération financée à 70% par Bruxelles, soit 620 000 euros sur les 881 000 totaux.

À l'autre bout de la région, l'Union européenne a également subventionné près de la moitié du déploiement de véhicules zéro émission à hydrogène sur la première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) de Pau. 1,5 million d'euros sur les 3,6 millions initiaux du projet, qui ambitionne de faire rouler huit véhicules pour initier une mobilité durable. L'opération a été labellisée par le ministère français de l'Environnement.



La validation se fera bientôt sans contact dans les bus d'Angoulême. PHOTO LOIC DEQUIR

Investir pour le tourisme

C'est à ce jour la plus grosse enveloppe européenne attribuée à un projet de Nouvelle-Aquitaine. Inauguré en 2016 par François Hollande, le Centre international d'art pariétal de Montignac, en Dordogne, plus connu sous son nom de Lascaux 4, a en effet bénéficié de 12 millions d'euros de subventions. Presque un cinquième de la note finale qui s'est élevée à 57 millions d'euros. Sans Bruxelles, le tourisme et l'économie du Périgord auraient sans doute tiré un trait sur cette locomotive rupestre 2.0.

Déjà pour Lascaux 3

Le Feder (Fonds européen de développement régional) avait déjà contribué, à hauteur de 580 000 euros, à la réalisation de Lascaux 3, une exposition numéri-

que et itinérante qui parcourt le monde.

Précisément, 75% de la partie numérique et 79% des aspects environnementaux du projet Lascaux 4 ont été pris en charge par l'Union européenne, dans le cadre d'interventions en France sur les thématiques d'investissement dans la recherche, le développement technologique et l'innovation.

Même si le Centre international d'art pariétal de Montignac a perdu environ 100 000 visiteurs entre son année d'ouverture (2017) et l'année suivante, il reste un outil essentiel de développement et c'est à ce titre, plus qu'à celui du patrimoine, que sa réalisation a bénéficié de l'argent de Bruxelles.

Cela dit, rappelons que, depuis



Lascaux 4 a reçu 12 millions d'euros de subventions. PHOTO J.-C. SOLNALET/IN SUD OUEST

1999, l'Union européenne est associée aux Journées européennes du patrimoine dont le succès populaire ne se dément pas.

SUBVENTIONNER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le soutien économique au tissu régional des PME/PMI est, sans aucun doute, un des gestes les plus forts et les plus significatifs de l'Union européenne dans les territoires.

L'entreprise Elixir Aircraft, en Charente-Maritime, a ainsi bénéficié d'une subvention de 175 830 euros, de la part du Feder (Fonds européen de développement régional), sur un projet, évalué à 293 000 euros, d'avion biplace innovant.

Autre projet aéronautique, l'avion électrique Volt'Air, dont la fabrication

était prévue à Pau, même s'il a reçu du plomb dans les ailes, avait perçu deux millions d'euros d'aides européennes.

En juillet 2017, la menuiserie Adam, spécialisée dans les caisses en bois pour le vin, a pu financer un nouveau bâtiment à Sainte-Hélène, dans le Médoc (Gironde), grâce à une enveloppe européenne de 600 000 euros sur une facture flôlant les 4 millions d'euros.

En 2018, l'Union européenne a participé à hauteur de 2 millions d'euros

à la création d'un fonds régional d'investissement, justement conçu pour aider les projets d'entreprises.

Des PME comme le confiseur Georgelin ou la fromagerie La Lémance, tous deux en Lot-et-Garonne, ont pu mener à bien des projets de développement grâce au concours de subventions européennes de 900 000 euros.

On peut enfin citer l'importante participation de l'Union européenne (3 millions d'euros) aux Olympiades des Métiers.

May, l'adieu aux larmes

ROYAUME-UNI La Première ministre a annoncé hier sa démission, après son échec sur la mise en œuvre du Brexit

Sonia Delesalle-Stolper, à Londres
general@sudouest.fr

L'image est terrible. La voix brisée par les sanglots, Theresa May s'efface de la scène politique britannique. Après plusieurs faux départs ces derniers mois, elle a finalement jeté l'éponge, reconnu qu'elle avait échoué dans sa mission, celle qu'elle avait promis de mener à son terme au moment de son arrivée au 10, Downing Street, en juillet 2016. Le Brexit ne se fera pas sous sa direction. Peut-être d'ailleurs ne se concrétisera-t-il jamais tant l'incertitude règne au Royaume-Uni. Le vendredi 7 juin, Theresa May démissionnera de la direction du parti conservateur. Elle restera Première ministre jusqu'à ce que son successeur soit désigné, avant la fin juillet. Intretemps, elle accueillera le président américain Donald Trump en visite d'état, début juin, au Royaume-Uni.

« L'honneur de ma vie »

« Je vais bientôt quitter une fonction qu'il a été l'honneur de ma vie d'occuper. La seconde Première ministre femme, et certainement pas la dernière ! », a déclaré Theresa May, avant d'ajouter, la voix étranglée, « je partirai sans amertume, mais avec une énorme et infinie gratitude pour avoir eu l'opportunité de servir le pays que j'aime ». Devant la célèbre porte noire du 10, Downing Street, elle a affirmé : « J'ai fait de mon mieux, j'ai essayé de toutes mes forces ». À trois reprises, a-t-elle rappelé, elle a tenté de faire adopter par les députés l'Accord de

trait de l'Union européenne conclu en novembre dernier. En vain. La crainte d'un quatrième échec annoncé l'a finalement convaincue de se retirer. Elle a lancé un dernier avertissement à son successeur et aux députés en leur rappelant que « le mot compromis n'est pas une insulte ».

Pourtant, au cours de ses trois années à la tête de son gouvernement, la volonté de composer n'a jamais été une de ses priorités. Très tôt, cette fille de vicaire avait fixé des lignes rouges – sortie du marché unique et de l'union douanière – qui ont considérablement restreint le cadre des négociations avec les Européens.

Jusqu'au bout, Theresa May, 62 ans, aura refusé d'assouplir sa position, y compris au cours des dernières semaines lors de discussions avec l'opposition travailliste qu'elle n'avait initiées que contrainte et forcée. Bien trop tard pour espérer la moindre percée. Son pari de déclencher des élections anticipées en juin 2017, pour asseoir son autorité, s'était aussi retourné contre elle. Elle y avait perdu sa majorité au parlement, affaiblissant ainsi sa main dans les négociations.

Les premiers à lui rendre hommage ont été ceux qui ont le plus œuvré à son départ et qui brûlent de le remplacer. Boris Johnson, an-



Theresa May n'a pu retenir ses larmes, hier, à l'heure d'annoncer sa démission. PHOTO AFP

ancien maire de Londres et son ministre des Affaires étrangères jusqu'en juillet 2018, est le favori dans la course au leadership qui s'ouvrira le 10 juin. Les députés conservateurs voteront sur les candidats – une vingtaine sont pressentis dont un grand nombre des ministres actuels – jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux noms. Ceux-ci seront alors soumis au vote des quelque 100 000 membres du parti conservateur. Le vainqueur deviendra Premier ministre.

Johnson favori

Boris Johnson, 54 ans, est peu apprécié de ses collègues députés. Il est jugé peu fiable et dilettante. En revanche, il plaît beaucoup à la base

du parti qui apprécie son charisme. Il est aussi perçu, en partie grâce à cet entretient, comme le seul rempart lors d'élections contre le travailliste Jeremy Corbyn et contre la montée en puissance de Nigel Farage et son nouveau Brexit Party. Quelques heures à peine après l'annonce de la démission de Theresa May, il se disait aussi prêt à sortir de l'UE sans aucun accord.

Le départ de Theresa May ne résoud rien. Son successeur fera face aux mêmes problèmes, un parlement sans majorité et un accord sur le Brexit rejeté par les députés. Or, Bruxelles a d'ores et déjà indiqué ne pas avoir l'intention de rouvrir les négociations. L'impasse reste intacte.

RÉACTIONS

MERKEL « Le gouvernement fédéral va continuer de tout faire pour une bonne relation de partenariat avec la Grande-Bretagne, une sortie ordonnée » de l'UE et éviter un Brexit sans accord, a réagi la chancelière allemande Angela Merkel.

MACRON Le président français Emmanuel Macron a salué le « travail courageux » de Theresa May et il a appelé à « une clarification rapide » sur le Brexit. Il a jugé que la démission de la Première ministre britannique « doit aussi rappeler, dans un moment de choix important, que les votes de rejet sans projet alternatif conduisent à une impasse », allusion aux élections européennes et au Brexit.

« Hiérarchiser la parole des proches »

AFFAIRE LAMBERT Le député de Charente-Maritime, Olivier Falorni, a déposé, hier, une proposition de loi pour les malades en fin de vie

Luc Bourriane

lbourriane@sudouest.fr

Olivier Falorni insiste, la proposition de loi qu'il a déposée hier n'a rien à voir avec son combat constant pour une loi instaurant l'euthanasie. « Là, je ne prends pas parti. J'essaie dans le cadre légal actuel de palier les nombreuses failles de la loi Claeys-Léonetti qu'éclaire tragiquement l'enfer Vincent Lambert. »

Le député de La Rochelle et de l'île de Ré propose de « hiérarchiser » la parole des proches d'un malade en fin de vie. Son texte donne la primauté au conjoint, partenaire de Pacs ou concubin sur les enfants majeurs puis sur les parents, eux-mêmes devant les frères et sœurs. Ainsi, dans un cas similaire à celui de Vincent Lambert, l'avis de l'épouse primerait donc sur celui des parents. « Actuellement, la loi est des plus vagues. C'est un peu "débrouillez-vous pour obtenir l'accord de tous" », regrette Olivier Falorni.

Rares directives anticipées

Cette hiérarchisation qu'appelle de ses vœux le député rochelais ne se substituerait pas aux directives anticipées. Si celles-ci sont établies pour un malade en fin de vie dans l'incapacité d'exprimer son point



Olivier Falorni tire ses conclusions de l'affaire Lambert. AR.L.T./«SO»

de vue, alors il n'y a nul besoin de solliciter l'avis des proches. C'est d'ailleurs cette absence de directive précise qui est au cœur de l'imbricatio juridique actuel.

« La ministre ne tire qu'une seule conclusion de l'affaire Vincent Lambert : "Il faut faire ses directives anticipées." Certes, c'est plus que nécessaire quand un sondage BVA in-

dique que seulement 11 % des Français de plus de 50 ans ont fait les leurs. Mais Agnès Buzyn omet surtout de préciser ce qu'elle compte faire pour les promouvoir. De mon côté, je suis favorable à ce que l'on oblige les professionnels de santé à informer leurs patients », plaide le député rochelais.

Lenteurs politiques

Olivier Falorni s'appuie sur l'exemple du droit belge. Il assure que nos voisins portent « un regard halluciné » sur les différentes évolutions de l'affaire Vincent Lambert.

Alors qu'il avait déjà écrit une proposition de loi similaire en 2016 – refusée par la ministre de l'époque (Marisol Touraine) –, le député, qui appartient au groupe parlementaire Libertés et territoires n'a guère de chance de voir son texte mis rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Des lenteurs politiques qu'Olivier Falorni estime en décalage avec une opinion publique qu'il juge prête à ces évolutions sociétales.

SUD OUEST.fr

Retrouvez en vidéo l'argumentaire déployé par Olivier Falorni pour défendre sa proposition de loi.

Véronique Marendat verte de rage

De la peinture verte fluo. La lettre A comme anarchie. Et le chiffre 1 312... Dans la nuit de jeudi à vendredi, des panneaux électoraux ont été tagués à Segonzac. Cela a mis en colère Véronique Marendat. La maire a diffusé des photos sur le réseau social Facebook et écrit ces quelques mots : « Quand je vois comment les services techniques se sont cassé la tête pour mettre en place 34 panneaux d'affichage sur trois sites, ce que cela a coûté à la commune et donc aux contribuables, je suis exaspérée du comportement des abrutis qui ont tagué deux des trois sites ! » Précisons ici que le chiffre 1 312 est une allusion codée à l'acronyme anglais ACAB, qui veut dire "All cops are bastards" (« Tous les flics sont des c... ») ou « All Capitalists are bastards ».



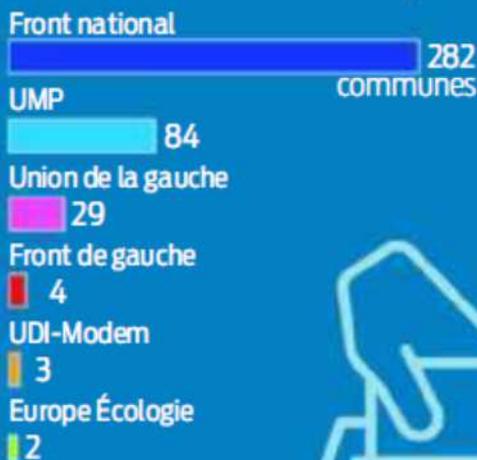
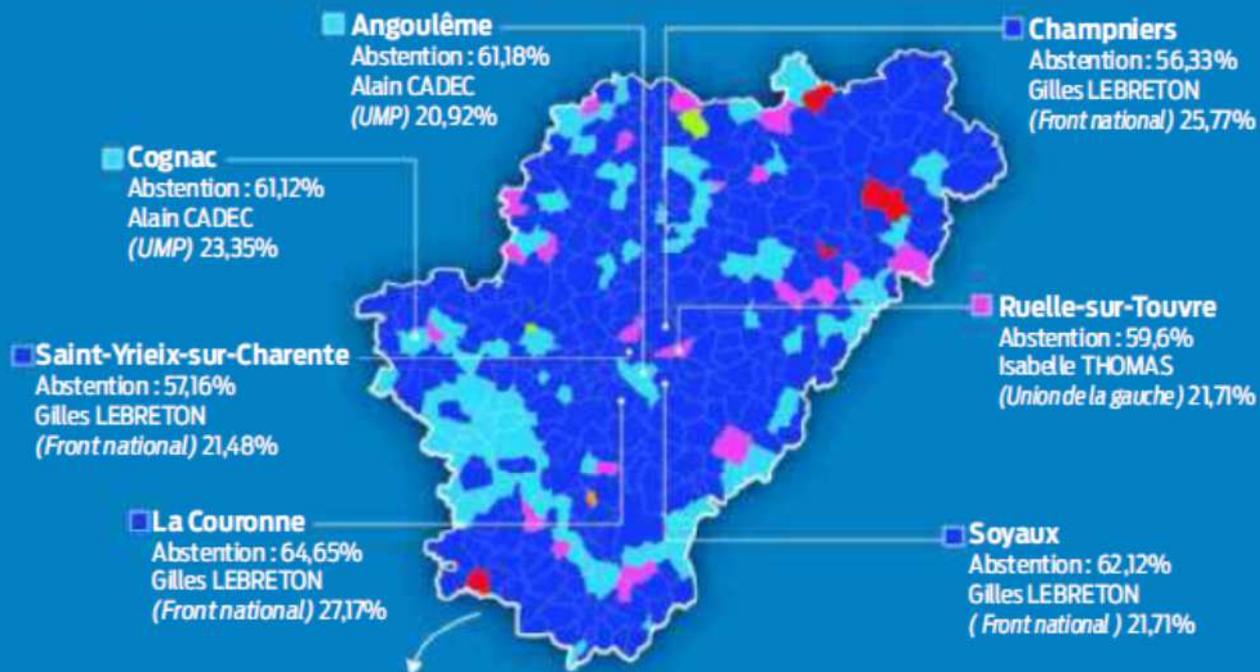
PAGE FACEBOOK VÉRONIQUE MARENDAT

Listes en tête par commune en 2014

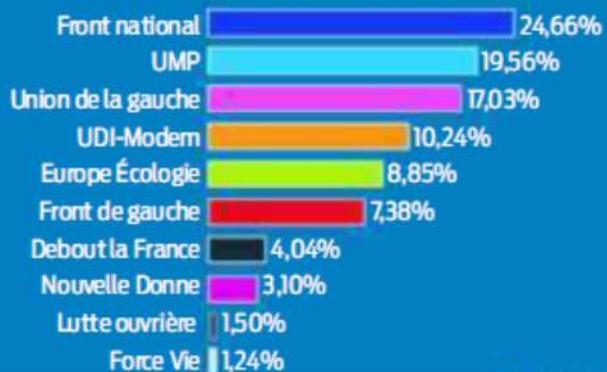
Inscrits : 262 908

Abstention : 149 499
56,86 % des inscrits

Votants : 113 409
43,14 % des inscrits



10 listes parmi les 26 candidates ont obtenu plus de 1 % des suffrages exprimés :



Source : ministère de l'Intérieur

infographie

257 529 Charentais appelés aux urnes

EUROPÉENNES On vote demain dimanche, de 8 à 18 heures, dans les 535 bureaux des 366 communes du département



Olivier Sarazin

o.sarazin@sudouest.fr

La préfecture de Charente a actualisé ses fichiers : demain dimanche, 257 529 électeurs inscrits sur les listes électorales sont appelés aux urnes. Ils sont invités à départager les 34 listes en lice aux élections européennes.

Fait particulier : parmi ces électeurs, figurent 2 799 ressortissants de l'Union européenne qui résident en Charente et ont le droit de participer à ce scrutin. Précisons qu'ils pourront également s'exprimer en 2020, lors des municipales.

Quelle participation ?

Les élections, ce dimanche, se dérouleront de 8 à 18 heures dans les 366 communes des 19 nouveaux cantons de Charente. On compte très exactement 535 bureaux de vote. Dans chacun de ces bureaux, le président devra être assisté d'au moins deux assesseurs. En ce jour de fête des mères, se-



113 409 Charentais avaient voté aux précédentes européennes, en 2014. La participation fut faible : 43,14 %. ARCHIVES « SUDOUEST »

ront-ils assez nombreux ? Les municipalités ont battu le rappel afin de ne pas être contraintes d'appliquer l'article R44 du Code électoral, qui veut que les assesseurs manquants soient désignés parmi les premiers électeurs présents !

Dimanche soir, le service des élections de la préfecture affectera une trentaine de fonctionnaires à la saisie informatique et à la transmission des résultats vers le ministère de l'Intérieur. Ils vérifieront également tous les PV offi-

ciels que les communes déposeront dans les sous-préfectures et à la préfecture. Sans leur mobilisation, pas de soirée électorale...

D'après les derniers sondages, moins d'un électeur sur deux est prêt à se déplacer pour élire les eurodéputés. L'abstention en France pourrait osciller entre 55 et 59 %. Dans notre département, on avait compté 149 499 abstentionnistes lors des européennes de 2014 (56,86 %). Ils étaient 152 672 (58,3 %) en 2009 et 141 887 (55,53 %) en 2004.



Les membres des comités de quartier, hier, devant la tranchée creusée pour la nouvelle canalisation vers le Champ-de-foire. PHOTO O.S.

À la découverte des secrets de la station du Lavoir

EAU POTABLE Vendredi, une quinzaine de Cognaçais ont eu le privilège de visiter un site méconnu : l'usine de production d'eau de la ville, que gère Véolia près du pont Saint-Jacques

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

C'est un site sensible, près du fleuve Charente, dont les bâtiments industriels du début du XX^e siècle ressemblent à des chais. Ici pourtant, pas d'eau-de-vie. Pas de cognac mais de l'eau.

Bienvenue à l'usine de production de l'eau potable du secteur de Cognac, Châteaubernard, Saint-Brice et Boutiers, où Véolia traite en moyenne 7 000 à 7 500 mètres cubes par jour. La production peut atteindre 9 000 m³ lorsque les industriels l'exigent, notamment Verallia parfois amené à refroidir ses fours.

Traitement au chlore gazeux

L'endroit est méconnu, à proximité de la discothèque la Maison blanche, au cœur de la cité. Ce vendredi, une quinzaine de Cognaçais – tous membres des comités de quartier – ont eu le privilège de le découvrir. La visite était organisée par Véolia et la municipalité.



Ces pompes envoient l'eau chlorée vers le château de Saint-Jacques et les réservoirs du Breuil et de Saint-Gobain. PHOTO O.S.

Alexandre Teyssyre, le directeur d'exploitation, a tout d'abord expliqué que l'usine, à ses débuts, portait le nom de station du Lavoir, en référence à un ancien lavoir sur les bords du fleuve. Il a ensuite montré une « relique » dans le hall d'accueil : la toute première pompe de

1884. « Elle était sur la place et était actionnée par une machine à vapeur. À l'époque, on puisait directement dans la Charente ! »

Ce n'est évidemment plus le cas désormais. L'usine est alimentée par une dizaine de captages, plus ou moins profonds, dans le parc

François-I^{er} et dans le quartier Saint-Martin (près de Leclerc Drive). « L'eau est captée dans la nappe alluviale du fleuve ou dans les couches du Cénomaniens et du Turonien », a précisé Frédéric Gauthier, le responsable de l'usine.

Arrivée à l'usine de production, l'eau est décantée et passe dans des filtres à sable et à charbon actif. Elle est aussi traitée à l'ozone. Lorsqu'elle a perdu sa turbidité et trouvé une bonne qualité physico-chimique, elle est traitée au chlore gazeux. La dose est sous contrôle permanent : 0,4 mg/l, pas plus, pas moins.

Enfin, de gigantesques pompes envoient l'eau vers le château de Saint-Jacques (d'une capacité de stockage de 2 500 m³) et les réservoirs du Breuil (4 000 m³) et de Saint-Gobain (1 500 m³).

Ultime détail (qui n'en est pas un) : l'usine dispose d'une double alimentation électrique. Il serait dommage qu'une coupure de courant interdise la distribution.

On ne critique pas la députée

Jeudi, les élus ont eu une pensée pour deux Castelbernardins morts subitement : Jacques Collin, très engagé au plan associatif, viticulteur et conseiller municipal de 1971 à 1977, père d'Angélique Roumeau qui siège actuellement au conseil ; ainsi que Pierre Singraud, militaire à la retraite, portedrapeau et membre du comité de jumelage.

Puis les élus ont abordé l'ordre du jour qui a inspiré le chef de file de l'opposition, Jean-Claude Fayemendie. Compatissant pour ses secrétaires de séances, le maire Pierre-Yves Briand a réagi : « Je vais proposer une indemnité pour les agents qui prennent des notes parce que, quand même, vous ne les épargnez pas. »

L'ancien maire Jean-Claude Fayemendie a chargé le gouvernement, la sénatrice Nicole Bonnefoy et la députée Sandra Marsaud. La salve contre cette dernière n'a pas du tout été du goût du maire.

« Votre regard est stupide »

Avant cela, le chef de file de l'opposition a évoqué la compétence optionnelle d'abord prise par Grand Cognac sur la mise en place de maisons de service au public qui n'est ni plus ni moins qu'un désengagement de l'État



Si Pierre-Yves Briand est à l'écoute de Jean-Claude Fayemendie en séance du conseil, il sait aussi sortir les griffes. PHOTO S. B.

qui transfère sa responsabilité aux collectivités estime Jean-Claude Fayemendie.

La majorité préfère, elle, voir le verre à moitié plein. « La proposition apporte un véritable service aux usagers », pour le maire ; Éric Liaud, adjoint aux affaires sociales, ajoute que « la proposition de Grand Cognac pallie les carences de l'État. N'est ce pas un premier pas ? »

Deuxième point de mécontentement de l'opposition : « Le vœu de la sénatrice Nicole Bonnefoy de réduction du trafic des poids lourds sur la RN10 qui les obligerait à prendre l'autoroute. » Un vœu simpliste et à visée électora-

liste, selon l'opposition. Dernier tir ciblé contre Sandra Marsaud, présente à l'une des réunions d'initiative locale organisée au Castel. Le terme « honoré de sa présence » employé dans le bulletin municipal n'était pas approprié dit Jean-Claude Fayemendie qui estime que c'est le travail d'un député. Et de dire toute l'incompétence qu'il pense de l'élue.

Pierre-Yves Briand a vu rouge : « Votre regard est stupide et pas objectif. » Et de déplorer l'esprit critique typiquement français alors « qu'on tombe sur des jeunes qui essaient de renouveler la classe politique ».

Sandra Balian

Droit dans ses bottes

COGNAC Attaqué, Jean-Luc Bardan, le président de l'UACF, sort de son silence. S'il affirme qu'il se retirera à la fin de la saison, il ira jusqu'au bout de son mandat. Il appelle à l'apaisement et au dialogue

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Alors que depuis une dizaine de jours, on s'envoie des scuds entre l'équipe dirigeante de l'UACF et la force d'opposition de Joël Cordeau, le président Jean-Luc Bardan était jusqu'à présent resté silencieux. Frappé par un deuil, comme nous l'avons déjà dit dans ces colonnes (« Sud Ouest » du lundi 20 mai), il avait d'autres chats à fouetter.

Un silence dont il est sorti hier matin. « Je voulais rester au-dessus de la mêlée, mais c'est allé trop loin. Nous n'avons pas besoin de ça à l'UACF. On devrait être en train de faire la fête et au lieu de ça, c'est la guerre », lâchet-il. N'hésitant pas à qualifier de « bassesses », les attaques qui ont fusé alors qu'il se trouvait à gérer un drame familial, « au rugby, il y a des valeurs, au foot ce n'est visiblement pas le cas ».

« Fier de la montée »

Ceci étant posé, il s'est efforcé de répondre aux critiques, d'autant plus injustifiées, selon lui, « que la saison a été très bonne. Depuis la création du club, en 1902, il n'y a eu que quatre montées en National. Je suis très fier d'avoir vécu celle-ci qui est due aux joueurs, au staff mais aussi aux bénévoles et dirigeants ».

Dirigeants dont on dit pourtant que les rapports avec les joueurs ont été plutôt tendus. « Moi, je n'ai jamais eu de problème avec eux. Je n'ai jamais été interdit de vestiaire. » Des joueurs que Jean-Luc Bardan affirme même avoir défendus en dé-



Jean-Luc Bardan ira au bout de son mandat. PHOTODISC

cembre dernier, alors que le conseil d'administration voulait baisser de 10 % les rémunérations des joueurs. « Je m'y suis opposé, cela a été difficile. J'ai même voulu leur donner des primes de matchs supplémentaires après les victoires contre Trélissac et Tulle. Et quand certains disent que je n'ai pas fait les déplacements, j'ai même conduit deux ou trois fois le minibus. » Une pierre dans le jardin de Joël Cordeau.

Les discours est le même vis-à-vis d'Olivier Modeste, « quelqu'un que j'apprécie beaucoup. C'est un excel-

lent entraîneur et je souhaite qu'il reste au club. Il est ambitieux, exigeant, mais c'est normal. Pour la montée, il demande quatre ou cinq joueurs, un préparateur physique, un entraîneur spécifique gardiens ». Difficilement compatible avec un budget établi à 450 000 €, « je me suis renseigné, nous sommes dans la moyenne en National 3. Pour répondre à sa demande, il faudrait 100 000 € en plus. Je pense qu'on peut avoir trois ou quatre joueurs en plus, pour le reste, ça sera plus difficile. » Sachant que pour Jean-

Luc Bardan, touché au « matelas », lié notamment à la vente de La Belle Allée (plus de 130 000 €) serait une erreur. Jean-Luc Bardan a promis de parler aux joueurs, inquiets quant à leur avenir, et à l'entraîneur, ce soir après le match contre Feytiat.

Pas de démission

« Je considère que mon bilan est positif », lâche Jean-Luc Bardan. S'étonnant, encore une fois des propos tenus par Joël Cordeau. « Je ne le connais pas. Je l'ai juste rencontré l'année passée lors de l'assemblée générale. Au lieu de parler dans la presse, pourquoi n'est-il pas venu me voir pour qu'on discute ? On est d'accord ou pas mais au moins il y a un dialogue. Il veut prendre le club très bien, mais qu'il présente ce qu'il propose, ce qu'il amène. Personne ne le connaît, la moindre des choses serait aussi qu'il se présente à Grand Cognac qui a financé les équipements dont on dispose. » Un dialogue que Jean-Luc Bardan dit toujours appeler de ses vœux. « J'espère que tout va s'apaiser. Ce n'est pas bon pour l'image du club. On a des contacts avec des sponsors qui hésitent à venir, au vu de la situation. »

Une chose est certaine, Jean-Luc Bardan, ne démissionnera pas de son poste, il ira jusqu'au bout de son mandat, « mais après je partirai et d'autres s'en iront avec moi ». Un départ qui, affirme-t-il n'a rien à voir avec les tensions actuelles. Jusqu'au bout ça veut dire jusqu'à l'AG du 31 juin, dont la date tardive a aus-

LE MATCH

Avec tout cela, on oublierait presque qu'il reste un match à jouer à l'UACF, pour le compte du championnat de Régional 1 (poule B) C'est ce soir contre Feytiat à 18 heures, au stade Claude-Boué. Et même si Olivier Modeste ne cache pas l'inquiétude des joueurs pour la suite, « on va finir le boulot. L'objectif est de produire la meilleure prestation possible et de gagner pour finir sur une bonne note ». Pas question, en tout cas, de balancer le match, « d'autant qu'on a un rôle d'arbitre encore à jouer. Feytiat viendra ici pour jouer sa survie. A nous d'avoir le bon comportement jusqu'au bout. » Après il sera toujours temps de voir.

si été sujette à critique, « tant qu'il aura ces tensions, ça ne bougera pas. De toute façon ça sera décidé par le conseil d'administration du 3 juin. » Jean-Luc Bardan s'autorisant une dernière petite remarque, « pour briguer la présidence, selon les statuts du club, il faut être licenciés, or m. Cordeau ne l'est pas. Ou alors être coopté, c'est-à-dire accepté par tout le monde. »

Dans les circonstances actuelles ça paraît compromis. Alors, comme diraient les Tontons Flingueurs : « Aujourd'hui, les diplomates prendraient plutôt le pas sur les hommes d'action. L'époque serait aux tables rondes et à la détente. Hein ? Qu'est-ce que t'en penses ? ».

CYCLISME TOUR POITOU-CHARENTES

L'épreuve fera dans le très grand classique

33^e ÉDITION Du 27 au 30 août, l'épreuve va retrouver ses habitudes sur les quatre départements historiques traversés par la course

Sylvain Chavanel a mis un terme à sa carrière de routier professionnel, se lance dans de grands raids, mais a conservé intact son amour pour une épreuve qu'il a remportée à quatre reprises. Il l'a prouvé en participant, hier matin, à la présentation de la 33^e édition à Poitiers.

L'épreuve s'élancera donc de Niort pour une première étape sans doute promise aux sprinteurs, même si les étapes qui se terminent à proximité du littoral ne sont pas exemptes de surprises, pour peu que le vent soit de la partie. On verra ça à Rochefort le 27 août. Le lendemain, cap sur la Charente selon une alternance bien réglée pour prendre le chemin d'Aigre. Le final sera un peu plus vallonné mais quand on sait avec quelle puissance les pelotons modernes avalent les côtes, on peut s'attendre à un nouveau sprint en pays d'Aigre.

Le jour suivant, les hostilités se dé-

rouleront dans la Vienne. Comme Roumazières en 2017, Aigre va occuper une position centrale en accueillant l'arrivée de la deuxième étape et le départ de la dernière au lendemain du contre la montre de Pleumartin qui aura sans doute établi une hiérarchie définitive, même si l'on a déjà vu le classement final chamboulé par la dernière étape.

Américains et Israéliens

Le 33^e Tour du Poitou-Charentes sera donc très classique avec les victoires de quatre sprinteurs et d'un rouleur. Les équipes, qui connaissent bien l'épreuve, le savent et viennent avec le matériel humain adapté. L'exceptionnel, c'est quand les quatre sprinteurs et le rouleur se retrouvent dans un seul et même homme comme lors de l'édition 2018 quand le coureur picard Arnaud Demare, avait réussi un grand chelem unique dans les annales du

LA COURSE

LES ÉTAPES. Mardi 27 août : Niort - Rochefort; mercredi 28 août : Rochefort - Aigre; jeudi 29 août : Châtelleraut - Pleumartin puis Laigné les Bois - Pleumartin, contre la montre; vendredi 30 août : Aigre - Poitiers
LES ÉQUIPES. AG2R, Groupama FDI, Arkéa, Delko Marseille, Total Direct Énergie, Vital Concept, Androni, Bardani, Caja Rural, Euskadi, Israël CA, Rally, Wallonie Bruxelles, W52 Porto, St Michel Auber 93, Natura 4 Ever Roubaix, Tartarletto.

Tour en remportant les cinq étapes. Classique encore la participation de toutes les équipes professionnelles françaises parmi les 18 formations au départ et des groupes sportifs belges, italiens, espagnols, por-



Le parcours de cette 33^e édition. REPRODUCTION « 50 »

tugais (l'Europe est à la Une ce week-end). Plus original, les Américains de Rally et l'équipe israélienne

Israël Cycling Academy, rare en France
Alain Douaud

Livret A et assurance vie séduisent les Français

PLACEMENTS Depuis le début d'année, l'épargne a augmenté, signe d'une certaine inquiétude

Les taux d'intérêt ont beau être au plus bas, les épargnants français ont massivement garni leurs livrets A et leurs comptes d'assurance vie depuis le début d'année, signe du sentiment d'inquiétude qui agite les ménages, estiment les analystes. « Depuis la fin de l'année 2018, les Français augmentent sensiblement leur effort d'épargne. Le Livret A et l'assurance vie en sont les principaux bénéficiaires », relève Philippe Crevel, le directeur du Cercle de l'épargne, cabinet d'études sur l'épargne et sa réglementation.

Sur les quatre premiers mois de l'année, le Livret A a déjà recueilli près de 10 milliards d'euros, contre un peu plus de 8 milliards l'an passé, quand l'assurance vie a enregistré une collecte nette d'un peu plus de 11 milliards, contre 8 milliards en 2018. Désormais, un peu plus de 400 milliards sont placés sur le Livret A et son petit frère, le Livret de développement durable et solidaire (LLDS), et 1 745 milliards sur l'assurance vie.

Cette dynamique peut à première vue sembler paradoxale : le rendement moyen de ces deux produits d'épargne est en effet loin de son zénith. Bien au contraire, le taux de rémunération du Livret A n'a jamais été aussi bas : il est bloqué depuis presque trois ans à 0,75 % et – sauf surprise – ne devrait pas en bouger jusqu'en 2020 au moins.

Le rendement des contrats d'assurance vie n'a, quant à lui, cessé de s'effriter ces dernières années, conséquence du contexte plus global de taux d'intérêt très bas qui complique la tâche de faire fructifier l'argent des clients.

Refus d'engager des dépenses

Ces deux placements bénéficient « tout à la fois de l'augmentation



Le livret A reste l'épargne préférée des Français. P.H.F.C.

du pouvoir d'achat en ce début d'année et du refus des ménages à s'engager dans des dépenses importantes », explique Philippe Crevel.

Dans le sillage du mouvement des gilets jaunes, les ménages ont, en effet, bénéficié depuis le début de l'année de plusieurs coups de pouce : primes exceptionnelles, exonération des heures supplémentaires, avances sur les réductions d'impôt, gel des tarifs bancaires et réduction des frais d'incidents pour les plus fragiles.

Pour Alain Tourdjman, directeur des études et prospectives du groupe BPCE, « le gain de pouvoir d'achat n'a pas été anticipé par les ménages et « on se dirige vers un niveau de placement et d'épargne supérieur en 2019 à ce qu'il était en 2018. Les Français vont continuer à afficher pour le reste de l'année un taux de placement élevé. Il y a un scepticisme assez traditionnel vis-à-vis de la France et de notre économie. Il y a aussi des préoccupations de long terme, portant sur la qualité de la retraite, l'allongement de la vie ou encore les études des enfants qui renforcent les comportements d'épargne », explique cet analyste.

Léger effet gilet jaune sur l'attractivité

ENTREPRISES La France reste un pays accueillant pour les investisseurs étrangers

L'attractivité de la France reste élevée pour les investisseurs étrangers en 2019, même si elle a un peu fléchi par rapport à l'an dernier en raison de la crise des gilets jaunes, selon une enquête des conseillers du commerce extérieur publiée hier. Plus de 1 650 de ces conseillers travaillant dans 140 pays, souvent des chefs d'entreprise, ont répondu à un questionnaire entre la mi-février et la mi-mars après avoir pris le pouls d'investisseurs potentiels.

Il en résulte un indice établi sur la base de 12 critères allant du coût de l'énergie à la qualité de la main-d'œuvre en passant par la fiscalité ou encore le climat social, qui s'élève à 62 sur 100 cette année, contre 64 en 2018 et 60 les trois années précédentes.

En 2018, « il y avait eu un effet de grâce Macron, on avait eu un emballement », a déclaré Gilles Bon-

enfant, président de la commission Attractivité du Comité national des conseillers du commerce extérieur.

Fiscalité et climat social

« La France s'appuie toujours sur les mêmes forces » qui sont le faible coût de l'énergie, la bonne qualité des infrastructures et de la main-d'œuvre, la qualité de vie, les capacités d'innovation et de recherche, relève l'étude. Elle accuse aussi les « mêmes faiblesses comme sa fiscalité ou le climat social qui y règne, qui devient le critère le plus mal noté, sans doute à cause de la crise des gilets jaunes ».

Mais « fondamentalement, les investisseurs ont dit "ça va passer", ça n'a pas eu d'effet énorme », notamment parce que ce mouvement social ne s'est pas traduit par des grèves, explique Gilles Bonenfant.